



PRÉFET
DE LA MARTINIQUE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
COMMANDANT SUPÉRIEUR
DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 17 juin 2014

La frégate de surveillance **Germinal** intercepte un « **Go Fast** » au large de la Guadeloupe

Dans la nuit du 14 au 15 juin 2014, deux opérations ont été réalisées sous l'autorité du préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer et conduites par l'amiral, commandant supérieur des forces armées aux Antilles depuis le centre opérationnel interarmées implanté au Fort Desaix.

Au cours de ces deux opérations, ce sont environ 235 kilos de cocaïne qui ont été retirés du marché international et qui viennent s'ajouter au 2 tonnes saisies en 2013 dans la zone Antilles Guyane.

Sur instruction du procureur de la République de Fort-de-France, l'antenne Caraïbes de l'OCRTIS a pu exploiter un renseignement partagé par le service de renseignement britannique NCA (*National Crime Agency*) faisant état d'une organisation de narcotrafiquants vénézuéliens cherchant à s'implanter en Guadeloupe. Cette information, recoupée avec d'autres renseignements complémentaires, a conduit l'OCRTIS à suspecter le déroulement d'une opération de transport de drogue en direction de la Guadeloupe, impliquant un navire de pêche (chargé de transporter la drogue depuis le Venezuela) et un Go-Fast (chargé de sa livraison en Guadeloupe).

Dans le cadre de l'Action de l'État en mer, la frégate de surveillance (FS) **Germinal** a intercepté au large de la Guadeloupe une embarcation de type « **GO FAST** » **transportant 115 kilos de cocaïne**. Par la suite, à l'approche du bateau de pêche également suspecté de se livrer au trafic de stupéfiants, elle a pu filmer, le rejet à l'eau de plusieurs colis suspects ayant l'apparence de ballots de drogue. L'analyse des images prises par la frégate a permis d'estimer que **120 kg de produits stupéfiants**, répartis en quatre ballots, avaient été lestés et rejetés à la mer.

Ces résultats témoignent de la volonté de la France de lutter contre le crime organisé et le trafic de produits stupéfiants, aux côtés de ses partenaires européens et caribéens. Ils manifestent l'efficacité de l'action interministérielle et judiciaire menée par la France contre le trafic de produits stupéfiants en zone Antilles-Guyane.

*La frégate accostera au quai aux Huiles de la base navale de Fort-de-France (côté port de commerce) cet après-midi. Les médias sont invités à participer à la conférence de presse donnée à 17h00 par les autorités sur le pont de la frégate de surveillance **Germinal**, où seront entreposés les ballots de drogue saisis.*

Les médias seront accueillis à l'entrée du port de commerce à 16h45 et dirigés ensuite vers la frégate par le colonel Alain Tissier (contact : 06 96 70 49 05).



Contact Presse :

Lieutenant de vaisseau Thomas Letournel, directeur de la communication pour les forces armées aux Antilles (DIRCOM FAA)

Tél. : 05.96.39.50.39 Portable : 06.96.25.83.29 dircom.faa@orange.fr